

EN L'HONNEUR DE NOS AGRICULTEURS

NOS FÊTES DU CENTRE

**QUATORZIÈME ANNÉE - N 4.741**

**ABONNEMENTS:**

UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
Nièvre et Limbr., 44.00	25.00	15.00
Autres départements, 52.00	28.00	15.00
Union Postale, 62.00	34.00	18.00

### L'attentat de Petersdorff devant la Chambre

**M. Poincaré promet d'exiger des sanctions sévères dans le cas où il serait nettement établi que des complicités sont venues d'Allemagne**

PARIS, 17 février. — La séance est ouverte à 16 heures, sous la présidence de M. Poincaré.

On aborde la discussion de l'interpellation de M. Boutellier sur les événements de Haute-Silésie.

M. Boutellier rappelle les conditions dans lesquelles une bande armée, organisée militairement, attaqua à Petersdorff, une caserne occupée par une compagnie du 22<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.

Les recherches faites à Petersdorff ont fait découvrir des dépôts d'armes et de munitions. Les enquêtes ouvertes ont fait ressortir que le gouvernement allemand était directement responsable de ces agissements. L'orateur demande à M. Poincaré qu'il compte faire pour réprimer et prévenir ces nombreux attentats.

Il ajoute que l'attitude du gouvernement français à un peu déçu l'opinion publique car les sanctions n'ont pas suivi l'attentat d'assez près. Puis il montre que l'Allemagne n'a désarmé ni moralement ni militairement, les rapports du général Nollet le prouvent.

M. Boutellier conclut que les morts de l'attentat de Petersdorff sont tombés victimes du militarisme allemand et aussi de la faiblesse du gouvernement précédent.

### M. Poincaré répond

Répondant à M. Boutellier, M. Poincaré dit que la criminelle agression n'est qu'un des épisodes des nombreux attentats dirigés contre les troupes françaises en Haute-Silésie.

L'organe, dit-il, devait avoir été dissoute et les armes livrées à la commission interalliée, mais les bandes allemandes, avec des armes venues d'Allemagne, se sont par à peu reconstruites. La décision de la Société des Nations a provoqué un retournement d'attitude de ces bandes.

M. Poincaré rappelle les nombreux attentats commis contre les troupes françaises et les nombreuses découvertes faites de dépôts d'armes et de munitions qui démontrent que la paix reste précaire en Haute-Silésie.

Le président du Conseil évoque le meurtre du commandant Montelégre et les sanctions qui s'en suivirent.

A la suite des protestations du gouvernement français, dit-il, le commandant Le Rond que la commission interalliée sévèrement toutes les responsabilités et s'engagea par application du traité de paix et sans délai, la conférence des ambassadeurs.

De plus, il a présenté à notre ambassadeur à Berlin, d'exposer au chancelier que s'il était démontré que l'attentat de Petersdorff avait été fait avec la complicité d'éléments quelconques partis d'Allemagne ou avec des armes venues d'Allemagne, la responsabilité du Reich serait engagée. Des indemnités et des sanctions seraient exigées par le gouvernement français.

### Des sanctions

M. Poincaré ajoute :

Notre ambassadeur à Berlin a fait la démarche le 2 février dernier et il ne doute pas que la conférence des ambassadeurs, s'il est établi que des complicités sont venues du Reich, ne demande des sanctions sévères.

Le gouvernement français, est décidé quant à lui d'exiger, avec énergie, des sanctions sévères.

Le gouvernement allemand a répondu qu'il allait ouvrir une enquête. Comme il fallait s'y attendre le résultat a été négatif. Mais la commission interalliée poursuit sa propre enquête et on saura bientôt si les perquisitions ont fourni des preuves matérielles contre les coupables.

Le général Le Rond ne négiera rien pour que la justice soit faite et si, comme on l'a dit, l'attentat de Petersdorff a eu lieu avec la complicité de fonctionnaires et d'industriels allemands, les réparations qui nous sont dues seront exigées.

La preuve du contingent de la classe 1920 a empêché une réduction de nos effectifs en Haute-Silésie et le territoire à surveiller est vaste. Il reste donc un risque à courir, mais nos troupes vaillantes savent y faire place. Il faut néanmoins abréger la durée de ce risque.

M. Poincaré annonce que la commission interalliée notifiera, prochainement, aux autorités allemandes et polonaises qu'elles auront à prendre possession des territoires qui leur reviennent. Chacun des gouvernements allemands et polonais devra respecter le droit de l'autre.

L'Europe ne pourra pas permettre qu'une volonté ne soit pas respectée et que la paix soit troublée.

C'est précisément pour cela, ajoute M. Poincaré, que la commission interalliée a tenu à séparer de toutes les armes cachées en Haute-Silésie.

Nous petits chasseurs qui sont tombés en accomplissant cette tâche sont morts pour sauvegarder, plus tard, la tranquillité du monde. Comme à ceux qui sont morts en défendant son pays, la France leur gardera une éternelle reconnaissance.

Aucun ordre du jour n'étant déposé, le Président appelle la suite de l'ordre du jour. Mais plusieurs députés réclament un ordre du jour.

### L'ordre du jour

Pendant quelques minutes un bruit intense règne parce qu'une grande partie de la Chambre ne comprend rien à ce qui se passe. Finalement M. Puech lit un ordre du jour de confiance, émanant de M. Dignac pour écarter la situation.

M. Poincaré remonte à la tribune et dit que l'accord fait par la Chambre aux déclarations qu'il venait de faire lui paraissait satisfaisant.

Le gouvernement, dit-il, n'avait pas jugé bon de demander le vote d'un ordre du jour. Mais quelques députés estimant qu'un ordre du jour donnera encore plus d'autorité au dehors au gouvernement, en ont déposé un. Il est inutile de dire que le gouvernement l'accepte. (Bris et applaudissements.)

L'ordre du jour de M. Dignac est ainsi conçu :

**« La Chambre approuve les déclarations du gouvernement, faisant confiance en lui, passe à l'ordre du jour ». Cet ordre du jour est adopté à l'unanimité, par 506 votants.**

On reprend la discussion du budget des dépenses recouvrables.

M. Desjardins, parle en faveur des régions dévastées, puis traite, ensuite, de la question des cheptels.

— Les restitutions allemandes, dit-il, ne suffisent pas à compenser des pertes subies par un seul département. En ce qui concerne les œuvres d'art, l'orateur évoque à quelques centaines de millions et peut-être à un milliard, les objets restés en Allemagne, que l'on pourrait récupérer.

M. Desjardins conclut en réclamant plus d'activité de la part de nos services de récupération car il ne faut pas que le vainqueur se pare des dépouilles du vaincu.

M. Landry examine la situation économique de l'Allemagne. Il expose que le budget de ce pays est en déficit et que ce déficit augmente chaque jour sans qu'on fasse rien pour y remédier.

La suite du débat est renvoyé à mardi.

### Avant la Conférence de Gènes

PARIS, 17 février. — Un accord s'est virtuellement établi entre le gouvernement français et britannique sur une procédure permettant de faire participer la Pologne, la Tchéco-Slovaquie, la Roumanie et la Yougoslavie à l'examen préliminaire de la partie technique du programme de la Conférence de Gènes par des experts de France, de Grande-Bretagne, d'Italie, de Belgique et du Japon.

Les ministres accrédités à Londres des quatre puissances alliées de l'Europe centrale seraient appelés à participer aux travaux des experts des cinq puissances qui ont décidé la convocation de la Conférence.

Les experts français poursuivent très activement leurs études, mais la complexité et la gravité des problèmes qu'ils ont à examiner ne permettent pas d'espérer qu'ils fourniront leurs conclusions avant une huitaine de jours.

De son côté, le gouvernement britannique poursuit l'étude du memorandum de M. Poincaré au sujet des garanties à réclamer de l'Allemagne et du gouvernement des soviets en vue de la Conférence de Gènes.

De même, la date à laquelle doit se tenir la Conférence demeure fixée jusqu'à présent au 8 mars. C'est seulement quand la situation internationale sera clarifiée en Italie qu'on sera fixé définitivement à cet égard.

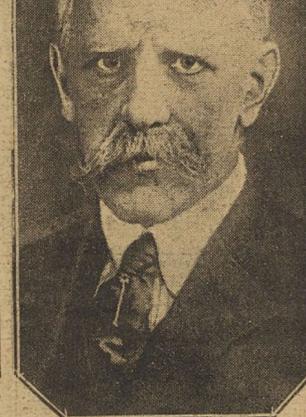
En ce qui concerne le problème des réparations, le gouvernement britannique s'est rallié, ainsi que les autres gouvernements alliés, au désir exprimé par le gouvernement français, de laisser à la commission des réparations le soin d'étudier la question du moratorium à accorder à l'Allemagne et des garanties à en exiger en retour.

### UN VIOLENT INCENDIE A AUKERRE

AUKERRE, 17 février. — Ce matin, un incendie provoqué par un retour de flamme d'un moteur automobile a détruit les magasins d'épicerie au gros de la rue du 4-Septembre.

### Les secours à la Russie

**M. Henri Chéron a inauguré hier à Paris l'exposition agricole**



Phot. Roll, Cl. Paris-Centre. M. HENRI CHÉRON

PARIS, 17 février. — M. Henri Chéron, ministre de l'Agriculture, a inauguré aujourd'hui à 14 heures l'exposition agricole organisée sous le patronage de son ministère.

Le ministre s'est vivement intéressé à toutes les sections des expositions. La partie agricole a été organisée par la Société Centrale d'Agriculture. Elle est des plus importantes. Alors qu'avant la guerre les expositions de cette nature réunissaient à peine 4 000 sujets, le nombre des animaux engagés cette année s'élève à plus de 8 000. Encore a-t-il été nécessaire en raison du manque de cages et d'emplacements, de renfermer plus de 2 000 lots d'inscriptions, à été demandée après les délais réglementaires.

Autour des animaux, on trouve un grand nombre d'exposants de matériel agricole : éleveurs, cultivateurs, poulaillers, etc. de toutes formes et de tous systèmes.

La Compagnie des Chemins de Fer P.-L.-M. présente plus de 20 wagons de fleurs, fruits, légumes et plantes de la Riviera, du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie, tels que des œillets roses, des mimosa, des palmiers de toutes variétés, oranges, asperges, énormes fraises, citrons primeurs de toutes sortes, etc.

Le Syndicat des Eleveurs de la race jersiaise montre un échantillon de bovins. De beaux échantillons de la race normande sont également exposés.

Le Syndicat central d'exportation de la viande charlote expose quelques sujets de cette race.

La Société centrale d'agriculture de France réunit un très grand nombre d'exposants de miel, produits de l'apiculture, et de tous les modèles de ruches.

La Société d'Encouragement à l'industrie laitière organise une exposition des beurres et fromages de toutes les régions de France présentés par plus de 350 exposants.

Des volières contenant les plus jolies variétés de paons, faisans, sont placées au milieu de la nef du Grand-Palais dont le centre est garni de fleurs.

La Société d'Agriculture nous présente une curieuse exposition des produits industriels de la basse-cour. Tous les modèles de fourreaux en peaux de lapin et les modèles de toutes les plumes d'animaux de basse-cour pouvant servir aux modes.

Ce véritable concours agricole organisé surtout dans un but d'enseignement et de propagande en vue d'intensifier la production agricole, fera le plus grand honneur à toutes les sociétés qui y participent.

Le Concours se terminera le jeudi 23 février à 17 h. 30.

### LES SYNDICATS D'AGRICULTURE TIENNENT UNE RÉUNION PRÉPARATOIRE

PARIS, 17 février. — L'Union Centrale des Syndicats des Agriculteurs de France a tenu, aujourd'hui, à l'Hôtel de la Société d'Agriculture Française, sa première réunion préparatoire à l'Assemblée générale du dimanche 19 courant.

Avant d'ouvrir la séance, M. Delalande, président de l'Union Centrale, a salué par la 22<sup>e</sup> fois les délégués des Syndicats présents, délégués qui représentent toutes les régions de la France.

L'Assemblée a étudié longuement l'œuvre poursuivie par l'Union des Syndicats Agricoles du Plateau Central qui, sous l'impulsion de son président, M. Anglade, a favorisé la création de nombreux services et a amené dans cette contrée une nouvelle ancration dans le développement des œuvres agricoles qui sont les bases premières de l'organisation professionnelle poursuivie.

La question, à l'avenir, sera étudiée de plus près et sur place au mois de juin ; le deuxième congrès national des Syndicats Agricoles organisés par l'Union Centrale, devant se tenir à Rodez du 9 au 13 juin prochain.

La séance de l'après-midi a été occupée par la lecture d'un rapport de M. Anglade, vice-président de l'Union Centrale et président de l'Union Centrale, sur les coopératives de boucherie.

Présent comme exemple la boucherie ou abattoir coopératif de Cantarane, près de Rodez, le rapporteur a expliqué le fonctionnement de cet abattoir créé avec l'aide de cultivateurs et achetant directement le bétail aux producteurs.

Il a montré les résultats qui ont été une hausse variant de 2 à 2,10 le kilo sur la viande vendue au consommateur et cela sans préjudice d'un côté aux producteurs et de l'autre au consommateur.

M. Anglade a émis le vœu que le gouvernement aide les cultivateurs à créer de petits abattoirs dans les centres d'élevage et où la viande serait amenée dans les villes au moyen de wagons frigorifiques.

L'Assemblée a entendu des rapports sur les coopératives de blé. Ces coopératives ont pour but de faire monter le prix du blé, mais au contraire de stabiliser les cours et d'empêcher les fluctuations nuisibles aux producteurs et sans avantage pour les consommateurs.

### Le docteur Nansen à Paris

PARIS, 17 février. — Le docteur Nansen, l'explorateur norvégien, haut commissaire du Comité international de secours à la Russie, est arrivé cet après-midi à 15 h. 50 à Paris, venant de Londres.

Le docteur Nansen fera, ce soir, une conférence dans la grande salle du Trocadéro sur la famine en Russie.

Il quittera Paris demain pour La Haye où il doit se faire entendre sur le même sujet.

### La quatrième versement de l'Allemagne

PARIS, 17 février. — Le gouvernement allemand a avisé ce matin la commission des réparations qu'il a effectué en devises étrangères et dans les banques nationales désignées par le comité de garanties, un quatrième versement décadaire de 31 millions de marks or.

### LA CRISE MINISTÉRIELLE EN ITALIE

ROME, 17 février. — M. Bonomi et les ministres des affaires étrangères et des colonies ne se sont pas présentés ce matin devant la commission des affaires étrangères de la Chambre qui les avait invités à venir faire des déclarations.

Dans les milieux parlementaires, on considère ce fait comme l'indice d'une nouvelle crise ministérielle.

Le ministre Bonomi est déjà en minorité.

ROME, 17 février. — Le ministère a été mis en minorité à la Chambre par 245 voix contre 107.

### Nouvelles Brèves

M. Annonay-Delagrè, président de la délégation de la commission des réparations, venant de Berlin, est arrivé à Paris.

— Le Pape a déclaré que le Congrès Eucharistique International aura lieu à la date précédemment fixée, le 24 mai.

— On signale la découverte dans la région de Kobor, en Dalmatie, d'une source de naphte. Le ministre des Travaux publics a envoyé des experts pour en diriger l'exploitation.

— En service solennel de requête amercœur du trécentenaire de Saint-Roch, a été célébré à 10 heures, en l'église Saint-Roch, M. Millerat s'étant fait représenter.

### M. Henri Chéron a inauguré hier à Paris l'exposition agricole

PARIS, 17 février. — M. Henri Chéron, ministre de l'Agriculture, a inauguré aujourd'hui à 14 heures l'exposition agricole organisée sous le patronage de son ministère.

Le ministre s'est vivement intéressé à toutes les sections des expositions. La partie agricole a été organisée par la Société Centrale d'Agriculture. Elle est des plus importantes. Alors qu'avant la guerre les expositions de cette nature réunissaient à peine 4 000 sujets, le nombre des animaux engagés cette année s'élève à plus de 8 000. Encore a-t-il été nécessaire en raison du manque de cages et d'emplacements, de renfermer plus de 2 000 lots d'inscriptions, à été demandée après les délais réglementaires.

Autour des animaux, on trouve un grand nombre d'exposants de matériel agricole : éleveurs, cultivateurs, poulaillers, etc. de toutes formes et de tous systèmes.

La Compagnie des Chemins de Fer P.-L.-M. présente plus de 20 wagons de fleurs, fruits, légumes et plantes de la Riviera, du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie, tels que des œillets roses, des mimosa, des palmiers de toutes variétés, oranges, asperges, énormes fraises, citrons primeurs de toutes sortes, etc.

Le Syndicat des Eleveurs de la race jersiaise montre un échantillon de bovins. De beaux échantillons de la race normande sont également exposés.

Le Syndicat central d'exportation de la viande charlote expose quelques sujets de cette race.

La Société centrale d'agriculture de France réunit un très grand nombre d'exposants de miel, produits de l'apiculture, et de tous les modèles de ruches.

La Société d'Encouragement à l'industrie laitière organise une exposition des beurres et fromages de toutes les régions de France présentés par plus de 350 exposants.

Des volières contenant les plus jolies variétés de paons, faisans, sont placées au milieu de la nef du Grand-Palais dont le centre est garni de fleurs.

La Société d'Agriculture nous présente une curieuse exposition des produits industriels de la basse-cour. Tous les modèles de fourreaux en peaux de lapin et les modèles de toutes les plumes d'animaux de basse-cour pouvant servir aux modes.

Ce véritable concours agricole organisé surtout dans un but d'enseignement et de propagande en vue d'intensifier la production agricole, fera le plus grand honneur à toutes les sociétés qui y participent.

Le Concours se terminera le jeudi 23 février à 17 h. 30.

### Un krach au Stock-Exchange

100 millions de passif

LONDRES, 17 février. — MM. Gérard Lee Bevan, Harold Holcombe Gordon, Neville Forth Obrien, Frederick Edward Owen Tooth, Reginald Ailwyn Fellows, Donald Johnson Pirie, de la maison Ellis et Cie, cessent de faire partie du Stock-Exchange.

Les agents de change Ellis et Cie ont déposé leur bilan dans la matinée. Leurs offices existaient depuis un siècle et demi. M. Bevan était le premier en nom.

Londres, 17 février. — La déconfiture de l'Office d'agents de change Ellis et Cie et la défection prononcée par le Stock-Exchange contre les six associés qui dirigeaient cette importante maison, causent une grande sensation sur la place de Londres. On estime que le passif s'élève à environ deux millions de livres sterling.

Depuis la dernière quinzaine de janvier, la maison Ellis exécutait des ventes sur plusieurs marchés. Cette situation étant connue, la faillite n'aura pas de répercussions violentes au Stock-Exchange.

### Contre les propagateurs de fausses nouvelles financières

PARIS, 17 février. — A la suite de l'enquête ouverte par les soins du ministère de l'Intérieur, sur la propagation de fausses nouvelles dans la bourse et dans les départements, deux arrêtés d'expulsion viennent d'être pris contre deux russes, le premier Jean Nidas, banquier 4, avenue de l'Opéra et dont on assure que le capital de la Banque qu'il dirigeait est passé en quelques années de 1 à 100 millions.

L'autre personne visée par l'arrêté d'expulsion est l'associé de Nidas, M. Anatra, avocat, voyageant fréquemment entre la Russie, Genève et Paris. Il n'a pas été touché encore par l'arrêté.

On annonce, d'autre part, que les arrêtés d'expulsion pris par le ministre de l'Intérieur contre les banquiers grecs Jean Nidas, directeur d'une banque à Odessa, et son associé Anatrov, ont été motivés par le fait qu'ils ont introduit sur le marché français des titres étrangers non cotés, mais qu'ils n'ont pas pris part à la campagne de fausses nouvelles et de diffamation, car cette éventualité, ils eussent été arrêtés.

### Trois malfaiteurs condamnés

PARIS, 17 février. — La 14<sup>e</sup> chambre correctionnelle a condamné, cet après-midi, à trois ans de prison et cinq ans d'interdiction de séjour, les nommés Edmond Loth, Robert Mercier et Raoul Loessleur, qui avaient essayé, dans la nuit du réveillon de 1921, de dévaliser la caisse de la brasserie de l'angle de la place Cléty, à Paris.

MM. Loth, Mercier et Loessleur avaient que la caisse de cette brasserie avait contenu de garder chez elle la recette les jours de fermeture des banques. Ils organisèrent un plan de cambriolage par les inspecteurs de police qui avaient été postés exprès pour les recevoir.

Loth, Mercier et Loessleur comparaitront, cet après-midi, devant le tribunal correctionnel, où ils furent détendus par M. Henri Robert.

### Un procureur de la République est assassiné

CASTRES, 17 février. — M. Caubet, procureur de la République à Castres, rentrait chez lui hier, à 18 h. 30, venant du tribunal, quand il fut victime d'un attentat commis par un individu qui lui tira trois coups de revolver dans le dos et lui tira la fuite.

Seul un examen radiographique pourra déterminer la position exacte des balles, dont l'une paraît atteindre le nerf sciatique.

L'état de la victime est désespéré.

Le coupable n'a pas encore été arrêté.

### LES CHANTEURS DE LA CHAPELLE SIXTINE A LYON

LYON, 17 février. — Hier après-midi, à un concert et, ce matin, à la messe, les chanteurs de la Chapelle Sixtine ont donné des auditions qui ont eu un succès considérable. La cathédrale Saint-Jean était comble.

La recette au profit des Pupilles de la Nation a été importante.

### Le Concours général des animaux reproducteurs serait réorganisé en 1923

PARIS, 17 février. — La commission de l'Agriculture, réunie sous la présidence de M. Boret, a entendu, aujourd'hui, MM. Dior, ministre du Commerce ; Henri Chéron, ministre de l'Agriculture, et Paisant, chargé de la liquidation des stocks du ravitaillement.

MM. Darblay, de Moncault, Ingnet, Mercier ont notamment interrogé sur la façon dont s'effectuait les ventes de blé du ravitaillement.

M. Paisant a fourni toutes les précisions sur les conditions dans lesquelles ces stocks ont été jusqu'ici écoulés.

Il résulte de sa communication que la totalité des stocks de blé restant à l'heure actuelle au ravitaillement, est de 1.600.000 quintaux, sur lesquels 300.000 quintaux doivent être utilisés par l'industrie des pâtes alimentaires.

Les ministres du commerce et de l'agriculture, d'accord avec M. Paisant, ont promis de faire les plus grands efforts pour que le surplus ainsi créé, autant que possible par les administrations publiques, si une certaine quantité peut être vendue, elle le sera par petites quantités et ailleurs que dans les régions productrices de blé, de façon à éviter toute concurrence à nos agriculteurs.

Le ministre de l'agriculture a été, ensuite, appelé à s'expliquer sur l'orientation du gouvernement en ce qui concerne les exportations des denrées agricoles. Il a déclaré qu'un décret va abaisser divers droits de sortie.

On procède avec la prudence nécessaire, mais le but poursuivi est d'arriver à la liberté des exportations.

Sur une question posée par MM. d'Audiffren, Lamoignon et Boulenger, le ministre de l'Agriculture a fait connaître que le concours général des animaux reproducteurs serait réorganisé en 1923 et que toutes les dispositions seraient prises pour donner tout l'éclair possible à cette grande manifestation agricole.

### Comme à Chalons-sur-Saône Nevers aura sa reine et sa cavalcade

Le bureau de la Société des Fêtes de Nevers dans sa réunion du 15 février a adopté le principe de l'organisation d'une cavalcade à l'occasion de la Mi-Carême.

Il fait appel à toutes les personnes qui individuellement ou au nom d'un groupement corporatif, musical, sportif ou autre sont susceptibles de contribuer à cette manifestation, et leur donne cordialement rendez-vous pour échange de vues et élaboration d'un programme, aux salons Vauban le 22 février à 20 h. 30.

Le bureau de la Société a décidé, sans vouloir anticiper sur les détails d'organisation de cette fête, qu'il serait élu une reine et deux demoiselles d'honneur. Un prix de 500 francs en espèces sera attribué à la reine et un prix de 250 francs à chacune des demoiselles d'honneur.

### Les montres de Molière existaient-elles du vivant de Molière ?

La Comédie-Française qui est, comme chacun sait, au moins depuis le trientenaire, la Maison de Molière, s'ingénierait à avoir en son musée de précieuses reliques du grand comique ; le fauteuil qui lui avait servi dans le Malade en un fragment de sa mâchoire, don de M. Choquet, magnifiquement exposé sur fond de velours rouge dans le salon vert qui sert aux délibérations du comité, enfin deux montres qui avaient, disaient, marqué l'heure du « Misanthrope » ou de l'« Avare ».

Encore que ces montres aient, depuis longtemps, cessé de grigrioler le temps, des dents menues de leurs engrenages, la Comédie-Française les considérait comme joyaux précieux, et nul ne doutait, dans la Maison, de leur authenticité.

Pourquoi faut-il qu'un expert soit venu, qui, ayant demandé à voir ces montres, braqua sur elles cet appareil bizarre de corne noire d'alliage excessif des horlogers, qui, sitôt mis à l'éclat, déchâna chez eux le torcicolis.

Elles sont aussi peu montres de Molière que possible, déclara-t-il après examen.

Ouais ! s'exclama M. Conel, le distingué bibliothécaire de la Comédie.

Molière est mort en 1673, ces montres ont été faites vers 1678 ou 80... Concluez.

Un remuant sa longue vue de corne dans sa poche, l'horloger partit, sans même se soucier du mal qu'il avait fait.

Est-ce un mal irréparable ? On espère que non.

En effet, un deuxième expert horloger a demandé à voir les montres, et l'administrateur général a été tout à fait satisfait, accablé sa requête, approuvé en cela par le comité.

En effet, ce qu'un expert a défaut, l'autre peut le refaire. Comme on n'a presque jamais vu deux experts tomber d'accord, la Comédie-Française paraît croire que le deuxième authentifie ce que le premier a affirmé faux.

Dans ce cas, il n'y aurait en somme rien de fait, et les montres de Molière pourraient toujours être considérées comme montres de Molière.

### Prévisions météorologiques

Prévisions agricoles de l'Office Météorologique pour le jour du 17 février.

Région parisienne. — Vent faible ou modéré de sud-ouest à ouest. Couvert ou très nuageux, éclaircies et averse. Température stationnaire. Réchauffement probable. Le minimum de température sera d'environ : - 4°.

Région du Centre. — Vent faible ou modéré de sud-ouest à ouest, couvert ou très nuageux. Eclaircies, quelques averse. Température stationnaire. Le minimum de température sera d'environ : - 5°.

Région du Sud-Ouest. — Vent faible, variable, temps généralement nuageux ou très nuageux, quelques pluies, temps doux. Le minimum de température sera d'environ : - 3°.

### EN PLEINE MER

NICE, 17 février. — L'aviateur Maclény et son passager ont été recueillis en pleine mer par le directeur de la gare aérienne d'Antibes, qui était parti à leur recherche.



**Exi ez dans tous les Garages**  
La Nouvelle Démontable

**BOUCHE EYQUEM**

employée par 80% des Constructeurs d'Automobiles

M. EYQUEM, 10, r. de la République, PARIS (10<sup>e</sup>)

**Petites Annonces**  
On demande

Frais de la première insertion, maximum 6 francs, les suivantes, un franc. Les annonces de plus de quatre francs.

Avec mention s'adresser au bureau du Journal 1 franc en plus par insertion. — Joindre un timbre de 0 fr. 25 pour la réponse.

MENAGE est demandé pour les environs de Nevers, l'homme à toutes mains, la femme cuisinière.  
S'adresser au bureau du Journal. 2653

MENAGE pour la campagne, le mari jardinier.  
S'adresser à M. PARENT, 34, rue des Ponts (Cosne-Nièvre). 2115

MENAGE, le mari bon bouvier, pour S.-et-O., la suite.  
S'adresser au bureau du Journal. 2800

MENAGE JARDINIER, la femme occupée ou on et une FEMME DE CHAMBRE sachant très bien travailler.  
S'adresser au bureau du Journal. 2263

MENAGE valet de chambre ou l'un et l'autre séparés, pour les environs immédiats de Lyon. Références exigées.  
M. de la TEYSSONNIERE, Donmartin, Lorraine (Rhône). 2308

MENAGE valet de chambre, chauffeur et cuisinière pour Chaumont (Haute-Marne).  
S'adresser au bureau du Journal. 2335

JARDINIER marié pour le 23 avril.  
S'adresser à M. MANGOU, 10, Magnou, par Evet (Cher). 2352

MENAGE l'homme chercheur-jardinier, la femme bonne à tout faire, sachant un peu cuisine, excellentes références.  
S'adresser au bureau du Journal. 2333

MENAGE, cuisinière, valet de chambre-cocher pour campagne.  
Ecrire à M. de LAVORELLE, Neuville par Villefranche-Auxois. 2399

MENAGE l'homme à toutes mains, la femme cuisinière et une femme de chambre.  
S'adresser à M. MANGOU, 10, Magnou, par Evet (Cher). 2352

MENAGE à toutes mains, 30 à 40 ans, pour le service d'une maison bourgeoise à la campagne. Références sérieuses.  
S'adresser au bureau du Journal. 2303

MENAGE valet et femme de chambre, au courant du service. Pour Paris. Références sérieuses.  
Ecrire : Mme GUILLET, 19, Boulevard St-Jacques, Paris (16<sup>e</sup>). 2279

MENAGE pour la campagne, la femme pour la cuisine et le ménage, l'homme pour le jardin et soigner un cheval. Place libre de suite. Sérieuses références exigées.  
S'adresser à M. BOULLAY, à Quiers, par Bellegarde (Loiret). 2267

BONNE A TOUT FAIRE faisant cuisine, ménage, savonnage, repassage avec femme de chambre. Excellentes références exigées.  
Ecrire à Mme THIL, 27, rue de Fleury, Paris (6<sup>e</sup>). 2213

BONNE A TOUT FAIRE connaissant cuisine ordinaire chez Monsieur seul à la campagne, très domestiques, conviendrait pour de riches.  
S'adresser au bureau du Journal. 2346

BONNE A TOUT FAIRE est demandée par M. COLLIN, notaire à Châtillon-Coligny (Loiret). Sérieuses références.  
2219

VALET-CHAUFFEUR, FEMME DE CHAMBRE sachant travailler ensemble ou séparément.  
M. PINET des ECOTS, Imphy (Nièvre). 2267

VALET DE CHAMBRE service militaire terminé, sachant si possible conduire moto, pour Paris et la campagne. Bonnes références exigées.  
Comte Olivier de LAROCHEFOUCAULD, Châteaufort-sur-Cher (Cher). 2244

BON CHAUFFEUR, célibataire, pour culture à charbon de bois. Sérieuses références exigées.  
M. de FONTENAY à St-Nicolas (Nièvre). 2207

FEMME sérieuse pour cuisine et tenir petite basse-cour.  
S'adresser au bureau du Journal. 1570

FILLE ou VEUVE, 35-50 ans, pouvant faire cuisine dans maison bourgeoise, 2 matras.  
M. STROHEKER, 2, rue Parmentier, Nevers. 2160

COCHER-VALET, excellentes références exigées.  
S'adresser au bureau du Journal. 2219

HOMME DE PEINE au courant du travail industriel. Inutile de se présenter sans références.  
S'adresser au bureau du Journal. 2330

JARDINIER marié pour le 23 avril.  
S'adresser à M. GANGNERON, à Vasselay, par Saint-Eloy-le-Gy (Cher). 2351

**On offre**

JEUNE FILLE demande place femme de chambre.  
S'adresser au bureau du Journal. 2083

MENAGE jardinier, connaissant 4 branches, femme place. Bonnes références exigées.  
S'adresser au bureau du Journal. 2345

**MUSIQUE !!**

Tous les Instruments  
Prix excessivement modérés  
Demandeur catalogue général en joignant 0,50, adressés

**AUX ARTS MODERNES**  
15, rue de Valenciennes, COSNE-SUR-LOIRE (Nièvre).

**CRÉDIT NATIONAL**

Emission de Bons de 500 francs 6 % net  
Jouissance 1<sup>er</sup> Février et 1<sup>er</sup> Avril

Remboursables dans  
2 ans à.....500 fr.  
ou dans 5 ans à.....507 fr. 50  
ou dans 10 ans à.....525 fr.

Prix d'émission : 482 francs

Souscrire à la

**BANQUE CENTRALE DU NIVERNAIS**

Société Anonyme au capital de 500.000 fr.  
3, Rue de la Banque, NEVERS

**Eleveurs, le succès et les progrès de la Revue de Zootechnie**

(112 pages au lieu de 96) vous engagent à demander un spécimen gratuit

24 rue de Londres PARIS

**Le Thermogène**

guérit en une nuit  
TOUX, RHUMATISMES, POINTS DE CÔTE, LUMBAGOS, ETC.

PRIX : 2 FR. 50

L'usage populaire du PIERROT GRACHANT LE FEU doit se trouver au dos de chaque boîte.

**"ANIS PERREIN"**

Parce qu'il est le meilleur TOUJOURS IMITE JAMAIS EGALÉ

Compt. M. A. THUR, 36, rue de Marz, NEVERS.

**OFFICIERS MINISTÉRIELS**

TRIBUNAL DE COMMENCE DE NEVERS

AVIS

Les créanciers de la liquidation judiciaire de la succession PAIN, marchand de chiffons en gros à Nevers, place du Champ de Foire, dont les titres de créances ont été vérifiés et affirmés, sont invités à se rendre en personne ou par fondés de pouvoirs, le 27 février 1922, à 14 heures dans la salle du conseil du tribunal de commerce de Nevers à l'effet de délibérer sur la formation du concordat et en cas d'union pour y être procédé, conformément aux dispositions des art. 529 et 530 du code de commerce.

Nevers, le 17 février 1922,  
Le Greffier  
H. FRANÇOIS 2305

Etude de M<sup>e</sup> LAFORGE, notaire à Cergy-la-Tour (Nièvre)

Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> LAFORGE, notaire à Cergy-la-Tour, le cinq février 1922, ont été vendus :

1<sup>er</sup> Madame Lucie BALOUZAT commerçante, veuve de M. Pierre ROCHÉ, demeurant à Cergy-la-Tour, avenue de la Gare.

2<sup>e</sup> M. Ernest François POCHE négociant en tissus, demeurant à Villefranche-sur-Saône (Rhône), rue Lamartine, n° 8.

3<sup>e</sup> Et Madame Marguerite ROCHÉ, épouse autorisée de M. Louis Marcel Adrien BOURGON, pharmacien avec lequel elle demeure à Villefranche-sur-Saône, rue de Thizy, n° 3.

Ont procédé aux compte, liquidation et partage des biens dépendant de la communauté avant existé entre M. et Mme ROCHÉ-BALOUZAT ; et de la succession de M. Pierre ROCHÉ, décédé à Cergy-la-Tour le 18 septembre 1921.

Par cet acte il a été procédé en toute propriété à Madame Veuve ROCHÉ, née BALOUZAT, le fonds de commerce de rouennerie, dépendant de ladite communauté et exploité à Cergy-la-Tour, avenue de la Gare.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour du décès de M. ROCHÉ.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la seconde insertion renouvelant la présente et seront reçues au domicile élu à Cergy-la-Tour, en la demeure de Madame Veuve ROCHÉ.

Pour première insertion, Lucie BALOUZAT, Veuve ROCHÉ. 2382

**CABINETS D'AFFAIRES**

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Premier avis

Par l'intermédiaire de l'AGENCE POPULAIRE de suite sous signature suivant en date à Nevers du dix-sept février mil neuf cent vingt-deux, qui sera enregistré en temps de droit :

Les époux LACROIX, propriétaires et négociants, à Nevers, 16, rue de Gonzague, ont cédé aux époux LIVET, demeurant ensemble, actuellement à Joux-sur-Aubois (Cher), le fonds de commerce de vins et spiritueux en gros, qu'ils exploitent à Nevers, 16, rue Gonzague.

L'entrée en jouissance a été fixée au premier mars mil neuf cent vingt-deux.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues, dans les dix jours qui suivront la seconde insertion, par M. SERVAYRE, 7 bis, rue Saint-Benin, à Nevers, ou domicile à été élu à cet effet.

Pour première insertion, SERVAYRE 2389

**COMMUNE DE MARGNY-SUR-YONNE**

VENTE DE CHARPENTES

Le Maire de la Commune de Margny-sur-Yonne, à l'honneur de prévenir MM. les Marchands de Bois, qu'il sera procédé le 19 février 1922 à 1 heure du soir, salle de la Mairie, à la vente des charpentes provenant de la coupe affouagère (E. ar. c. 1921).

Ces charpentes se composent de : 36 chènes cubant ensemble 186 décastères environ.

Le Maire, JEANNIN. 2367

Etude de M<sup>e</sup> Henri RENON, docteur en droit, avoué à Cosne (Ailier)

VENTE SUR LICITATION aux enchères publiques

Au plus offrant et dernier enchérisseur, en un seul lot

D'UNE MAISON A USAGE D'HOTEL connue sous le nom d'HOTEL D'ALLIER sise à Vichy rue d'Allier et rue du Docteur Charles Droit au titre « Hôtel d'Allier »

Entrée en jouissance au 11 novembre 1922.

Mise à prix : 80.000 francs.

L'adjudication aura lieu le mercredi 8 mars 1922, à treize heures trente en l'audience des criées du Tribunal Civil de Cosne, au Palais de Justice de ladite ville.

S'adresser pour les renseignements :

1<sup>er</sup> à M<sup>e</sup> Henri RENON, docteur en droit, avoué à Cosne, poursuivant la vente, 2380

Etude de M<sup>e</sup> DELAPORTE, notaire à Montargis (Loiret)

VENTE A VENDRE

1. Le Samedi 4 Mars 1922, à 2 heures, à Montargis, Chambre des Notaires.

2<sup>e</sup> USINE à toute industrie affectée actuellement à l'industrie bois et particulièrement la carrosserie, à Chalette, par Montargis, face la gare des marchandises, canaux du Loing, de Briante et d'Orléans. Terrain de 4.170 mètres carrés, dont 2.300 couverts. Maison d'habitation, bureaux. Jouissance de suite.

3<sup>e</sup> MAISON D'HABITATION avec 550 mètres carrés au terrain attenant à l'usine, libre le 24 juin 1922.

4. Le Dimanche 5 Mars 1922, à 1 heure et demie, à Chalette, près Montargis (Loiret).

IMPORTANT OUTILLAGE A BOIS

Outillage à fer, Moteurs Bois en grumes et ouvrages Faculté de traiter à l'amiable, en bloc ou en détail avant la vente.

S'adresser à M. BERGERAT, directeur de l'usine, 48, rue de Paris, à Chalette (Loiret) et à M<sup>e</sup> DELAPORTE, notaire, à Montargis (Loiret), boulevard Mac-Mahon. 2321

**MAISON A VENDRE**

libre de location.

S'adresser à M. CCURTURIER architecte expert, 36, rue Saint-Benin, à Nevers. Téléphone 1-77 330

On demande à acheter, rayon cinquante kilomètres Nevers, proximité gare.

**MAISON DE CAMPAGNE** avec grand puits et deux ou trois pièces mairies ou petite exploitation agricole. S'adresser un bureau du Journal. 2348

**A CÉDER**

**BOULANGERIE** centre de grande ville industrielle, région aff. 5 qx 1/2 p. jour plus import. quantité de croissants et grosse pâtisserie. Installation moderne, long bail, petit loyer. Prix, 42.000 fr. Facilités. On se retire. 158

**BON CAFÉ-BUVETTE**, petite ville industrielle centre, aff. 25.000 fr. facile à augmenter. Bail et loyer à volonté. Prix à débattre. Facilités. occasion cause départ. 116

Renseignements gratuits au Cabinet NERVAULT, 11, rue des Arènes, Bourges. — Téléphone : 4-60.

**VENTES**

**FORD** à 2 fins A vendre, sans intermédiaire cause double emploi

**TORPEDO et CAMIONNETTE** 800 kilos, ayant roulé 20 mois, tapis, intérieur, pneus-brides, ver. St-Gob. Etat excellent, comme neuf. Mise à prix : 7.000 fr. Pressé. S'adresser CENTRAL GARAGE au VERNERET, mécanicien à Luz (Nièvre). 2104

**UN VELOCIPÈDE** pour cause double emploi, marque MONNET et GOYON, à l'état de neuf. Occasion. S'adresser à M. E. BIRMAN, Bieres à Autun (S.-et-L.). 2366

**ATTELAGE COMPLET**

Comprenant : 1 jument 8 ans, bai brun, bonne trotteuse, très vite ; 1 harnais noir cuivre jaune ; 1 harnais blanc état neuf ; Gentil break genre Derby, 4 places dos à dos. Le tout à enlever de suite 5.000. S'adresser au bureau du Journal. 2339

**TONNEAUX** ayant contenu de l'encre d'imprimerie. S'adresser au bureau du Journal.

**GENCE POPULAIRE CONTENTIEUX**

ASSURANCES

PLACEMENT ET PRET DE CAPITAUX

Pour le développement de L'HABITATION

VENTES DE PROPRIÉTÉS IMMEUBLES, TERRAINS A BATIR

CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

Directeur-Fondateur : J. SERVAYRE 7 bis rue Saint-Benin NEVERS

**LAMPES ÉLECTRIQUES**

DISPONIBLES PAR TOUTES QUANTITÉS

L'HIVER EST VENU

DEMANDEZ NOS TARIFS

Demandez le Tarif pour revendeurs

Entrées Electriques du Centre

Rue de la République, MONTCEAU-LES-MINES (S.-et-L.)

**2 A 3.000 KILOS POMMES DE TERRE**

Triées, saines, pouvant faire semences au besoin

10.000 kilos environ foins de prairies naturelles, bonne qualité.

M. MOTTE, La Ferté, Chantenay-Saint-Imbert (Nièvre). 2347

**VIN ROUGE**

1<sup>er</sup> choix, 1 fr. 05 le litre. Expédition directe du vignoble. Représentants sérieux demandés. Ecrire Ag. HAVAS n° 2.505 Montpellier. 2256

**7 VEAUX**

reproducteurs inscrits au Herd-Book. S'adresser : M. GRINGOURT à SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER (Nièvre). 2310

**AUTOMOBILES**

en bon état et visibles en marche et à l'essai, à la scierie de Saint-Pierre-le-Moutier.

**CAMION**

G. M. C., 2 tonnes 500, sur pneus.

**CAMIONNETTE**

G. M. C. sanitaire renforcée, 1 tonne 500.

**FORD TORPEDO DODGE**

conduite intérieure.

**TRACTEUR FWD**

4 tonnes plus 8 tonnes remorquées.

Prix modérés et toutes pièces détachées pour réparations futures 2132

**UN TOUR A DECORTEUR**

passage de barre de 25 m/m. Genre Simple.

**UNE FENDEUSE**

avec son diviseur, marque Simple.

**UN TOURET**

à poir à fraises. Le tout absolument neuf.

VILLARD ET PEARON, 61, rue de Nièvre, Nevers. 2179

**ON DEMANDE POUR TOUTE LA FRANCE Jeunes Gens, Hommes et Dames**

pour représentation très facile, sans connaissances spéciales, pouvant rapporter de 40 à 50 francs par jour. Ecrire ou s'adresser à M. ROMANET, 10, rue Saint-Etienne, Nevers, 1<sup>er</sup> étage. Si pas sérieux, s'abstenir.

**Grands Magasins de Tissus et d'Ameublement**

**Jean-Marie GUYOT**

Grande-Rue et Place Camille-Barrère (Tél. 49)

**La Charité (Nièvre)**

VITEMENTS SUR MESURES	MAGASIN DE MEUBLES
CONFECTIONS POUR HOMMES	Exposition : 65, Grande-Rue
DAMES ET ENFANTS	
TOILES — LINGERIE	LITERIE METALLIQUE
SPECIALITE DE FOURRURES	TAPISSERIES — GLACES
REPARATION	

Actuellement en RECLAME

LOT LITS METALLIQUES, avec sommier, métallique à ressorts, largeur 125, literie complète, le tout 375 fr.

**Baisse des "FORD"**

	sans démarreur	avec démarreur
CHASSIS POUR CAMIONNETTE	6.552	7.552
CHASSIS POUR VOYAGEURS	7.200	8.300
RUNABOUT 2 places	8.925	9.350
TOURING 4 places	9.350	10.360
CONDUITE INTERIEURE 2 places		13.125
4 places		16.250
CHASSIS CAMION une tonne	8.925	9.975
TRACTEUR FORDSON	8.200	

Toutes taxes comprises

Ces prix s'entendent à Bordeaux, le transport est en sus.

G DE R BOU, 20, Rue Vauban, Nevers -- Téléph. 4.53

**Liquidation des Stocks**

**Réouverture du Camp de Mars-s.-Allier**

**VENTE**

DE BARAQUES, LITS, MATELAS, COUVERTURES, MATÉRIEL ÉLECTRIQUE, PORTES ET FENÊTRES NEUVES ET USAGÉES. TOITURES SEULES POUR HANGARS. Gros lots de BRIQUES A 25 ET 30 FRANCS LE MILLE. GRANDE QUANTITÉ DE PIERRES A BATIR, EMPierreMENTS ET AUTRES, A 1 FR. LE METRE CUBE.

**ET DIFFÉRENT MATÉRIEL**

Les Ventes ont lieu tous les jours, de 7 à 11 h. et de 14 à 17 h. Une voiture part tous les jours de l'Hôtel de la Paix, à 7 heures et demie du matin. Retour à 18 heures.

S'adresser au Camp de Mars-sur-Allier

**FEUILLETON DE PARIS-CENTRE**

**Le Parfum de la Dame en noir**

Par Gaston LEROUX

(Suite)

« Et le « delegato » arrive. Il est enchanté malgré qu'il n'ait point pris le temps de finir de déjeuner.

« Un crime ! un vrai crime ! dans le château d'Hercule ! Il rayonne ! ses yeux brillent ! Il est déjà tout affairé, tout important.

Il ordonne au brigadier de mettre un de ses hommes à la porte du château, avec la consigne de ne laisser sortir personne.

Et puis, il s'agenouille auprès du cadavre. Un gendarme entraîne la mère Bernier qui gémit plus fort que jamais dans la Tour Carrée.

Le « delegato » examine la plaie. Il dit en très bon français : « Voilà un fameux coup de couteau ! »

Cet homme est enchanté. S'il tenait l'assassin sous la main, certes, il lui ferait ses compliments. Il nous regarde et nous dévisage. Il cherche peut-être parmi nous l'auteur du crime, pour lui signifier toute son admiration. Il se relève.

Et comment cela se fait-il arrivé ! fait-il, en regardant et goûtant déjà au plaisir d'avoir une bonne histoire bien criminelle. C'est incroyable ! ajouta-t-il, incroyable !

Depuis cinq ans que je suis « delegato », on n'a assassiné personne ! M. le juge d'instruction...

Ici, il s'arrête, mais nous finissons la phrase :

« M. le juge d'instruction va être bien content ! »

Il brousse de la main la poussière blanche qui couvre ses genoux, il s'éponge le front, il répète : « C'est incroyable ! » avec un accent du Midi qui double son allégresse. Mais il reconnaît, dans un nouveau personnage qui entre dans la cour, un docteur de Menton qui arrive justement pour continuer ses soins au vieux Bob.

« Ah ! docteur ! vous arrivez bien ! Examinez-moi cette blessure-là, et dites-moi ce que vous pensez d'un pareil coup de couteau ! Surtout, autant que possible, ne changez pas le cadavre de place avant l'arrivée de M. le juge d'instruction.

Le docteur sonde la plaie et nous donne tous les détails techniques que nous pouvions désirer. Il n'y a point de doute. C'est là le beau coup de couteau qui pénètre de bas en haut, dans la région cardiaque, et dont la pointe a déchiré et tranché un vaisseau. Pendant ce colloque entre le « delegato » et le docteur, Rouletabille n'a point cessé de regarder Mrs Edith, qui a pris décidément mon bras, cherchant auprès de moi un refuge. Ses yeux fuient les yeux de Rouletabille qui l'hypnotisent, qui lui ordonnent « de se taire ». Or, je sais qu'elle est toute tremblante de la volonté de parler.

Sur la prière du « delegato » nous sommes entrés dans la Tour Carrée. Nous nous sommes installés dans le salon du vieux Bob et va commencer l'enquête et où nous recentrons chacun à tous de rôle ce que nous avons vu et entendu.

La mère Bernier est interrogée la première. Mais on n'en tire rien. Elle déclare ne rien savoir. Elle était enfermée dans la chambre du vieux Bob, veillant le blessé, marié dans le logis de la Tour Carrée, en train de travailler à tresser une corde !

« Chose curieuse, je m'intéresse en ce moment moins à ce qui se passe sous mes yeux et à ce qui se dit qu'à ce que je ne vois pas et que j'attends... » Mrs Edith va-t-elle parler ?

Elle regarde obstinément par la fenêtre ouverte. Un gendarme est resté auprès de ce cadavre sur la figure duquel on a posé un mouchoir. Mrs Edith, comme moi, ne prête qu'une médiocre attention à ce qui se passe dans le salon devant le « delegato ». Son regard continue à faire le tour du cadavre.

Les exclamations du « delegato » nous font mal aux oreilles. Au fur et à mesure que nous nous expliquons, l'importance du commissaire italien grandit dans des proportions inquiétantes, et il trouve naturellement le crime de plus en plus incroyable. Il est sur la pointe de la langue de trouver impossible quand c'est le tour de Mrs Edith d'être interrogée.

« L'interrogé... Elle a déjà la bouche ouverte pour répondre, quand on entend la voix tranquille de Rouletabille :

— Regardez au bout de l'ombre de l'eucalyptus.

— Qu'est-ce qu'il y a au bout de l'ombre de l'eucalyptus ? demande le « delegato ».

— L'arme du crime ! réplique Rouletabille.

Il s'approche de la fenêtre, dans la cour, et ramasse parmi d'autres, cailloux ensanglantés, un caillou brillant et aigu. Il le brandit à nos yeux.

Nous le reconnaissons : c'est le plus vieux grattoir de l'humanité !

mystérieuse tissée par Larsan, aux fils invisibles accrochés aux murs du château d'Hercule.

Elle est la sensation que si elle faisait un mouvement — un mouvement des lèvres — ils étaient perdus tous deux, et que l'immonde bête de proie n'attendait que ce mouvement-là pour les dévorer.

Alors, elle qui avait décidé de parler, se tut, et ce fut à son tour de redouter que Rouletabille parlât. Elle se reconstruisait l'état de son esprit à ce moment du drame, et elle n'avait qu'elle et le tremblement de Larsan à un point que nous n'avions peut-être, nous-mêmes, jamais senti.

Ce long-garçon, dont elle avait entendu parler avec un effroi qui l'avait d'abord fait sourire, l'avait ensuite intéressée lors de l'épisode de la Chambre Jaune, à cause de l'impossibilité où la justice avait été d'expliquer sa sortie ; puis il l'avait passionnément tenu l'état de son esprit à ce moment du drame, à cause de l'impossibilité où l'on était de s'expliquer son entrée ; mais là, dans le soleil de midi, Larsan avait tué sous leurs yeux, dans un espace où il n'y avait qu'elle, Robert Darzac, Rouletabille, Sainclair, le vieux Bob et la mère Bernier.

Et Bernier avait accusé Larsan ! Où Larsan ? Dans le corps de qui ? pour raisonner comme je le lui avais enseigné moi-même en lui racontant la « galerie inexplicable » !

Elle était sous la voûte entre Darzac et moi, Rouletabille se tenant devant nous, quand le cri de mort avait retenti au bout de l'ombre de l'eucalyptus. C'est-à-dire à moins de sept mètres de là !

Quant au vieux Bob et à la mère Bernier, ils ne s'étaient point quittés, celle-ci surveillant celle-là ! Si elle les courtait de son air

XIX. — ROULETABILLE FAIT FERMER LES PORTES DE FER

L'arme du crime appartenait au prince Gallich, mais il ne faisait aucun doute pour personne que celle-ci lui avait été volée par le vieux Bob, et nous ne pouvions oublier qu'avant d'expirer, Bernier avait accusé Larsan d'être son assassin. Jamais l'image du vieux Bob et celle de Larsan ne s'étaient encore si bien mêlées dans nos esprits inquiets que depuis que Rouletabille avait ramassé dans le sang de Bernier le plus vieux grattoir de l'humanité.

Mrs Edith avait compris immédiatement que le sort du vieux Bob était désormais entre les mains de Rouletabille. Celui-ci n'avait que quelques mots à dire au « delegato », relativement aux singuliers incidents qui avaient accompagné la chute du vieux Bob dans la grotte de Roméo et Juliette, à énumérer les raisons que l'on avait de croire que le vieux Bob et Larsan, dans le dessin du même personnage, à répéter l'incantation de la dernière victime de Larsan, pour que tous les soupçons de la justice se portassent sur la tête à perrique du géologue.

Or, Mrs Edith, qui n'avait point cessé de croire, tout dans le fond de son âme de mère, que le vieux Bob présent était bien son oncle, mais s'imaginant comprendre, tout à coup, grâce au grattoir meurtrier, que l'invisible Larsan accablait autour du vieux Bob, tous les éléments de sa perte, dans le dessin sans doute de lui faire porter le châtiment de ses crimes « et aussi le poids dangereux de sa personnalité », Mrs Edith trembla pour le vieux Bob, pour elle-même ; elle trembla d'épouvante, au centre de cette forme comme un insecte au milieu de la toile où il vient se prendre, telle

ment, il ne lui restait plus personne pour fuir Bernier.

Non seulement cette fois on ignorait comment « il » était parti, comment il était arrivé, « mais encore comment il avait été présent ». Ah ! elle comprit, elle comprit qu'il y avait des moments où, en songeant à Larsan, on pouvait trembler jusque dans les moelles.

Rien ! Rien ! autour de ces cadavres que ce contour de pierre qui avait été volé par le vieux Bob. C'était affreux, et c'était suffisant pour nous permettre de tout penser, de tout imaginer...

Elle lisait la certitude de cette conviction dans les yeux et dans l'attitude de Rouletabille et de M. Robert Darzac. Elle comprit cependant, aux premiers mots de Rouletabille, que celui-ci n'avait, présentement, d'autre but que de sauver le vieux Bob des soupçons de la justice.

Rouletabille se trouvait alors entre le « delegato » et le juge d'instruction qui venait d'arriver, et il raisonnait, le plus vieux grattoir de l'humanité à la main.

Il semblait définitivement établi qu'il ne pouvait y avoir d'autres coupables, autour du mort, que les vivants, dont j'ai fait quelques lignes plus haut, l'émoussation, quand Rouletabille prova avec une rapidité de logique qui combla d'aise le juge d'instruction, et désespéra le « delegato » que le véritable coupable était le mort lui-même.

Les quatre vivants de la poterne et les deux vivants de la chambre du vieux Bob s'étaient surveillés les uns les autres et ne s'étaient pas perdus de vue, pendant qu'on tuait Bernier à quelques pas de là, il devenait nécessaire que ce « on » fut Bernier lui-même.

(La suite)



**Un coup de froid et c'est la bronchite**

Les variations brusques de température, un refroidissement des pieds ou de la gorge, sont les causes les plus fréquentes des rhumes, des maux de gorge et des bronchites. Un faible enrouement naît tard à être suivi d'une toux sèche, puis humide. Délassé, on peut accidentellement grave et tourne carrement à la bronchite aiguë, à la pleurésie ou à la congestion pulmonaire si le malade est déjà faible des bronches. Une toux persistante de plus de 48 heures doit donc être évitée. Vous y réussirez merveilleusement avec le PECTORAL RICHELLET, qui agit presque instantanément. Quelques cuillerées suffisent, en effet, pour calmer la toux la plus exaspérée. Administré au cours d'une crise d'asthme, de catarrhe et d'emphysème, il apporte le soulagement immédiat, favorise l'expulsion des crachats, dégage le malade de l'oppression, courtise la durée de la crise et enrayer les accès. Le PECTORAL RICHELLET fait encore dormir et se repose en supprimant les quintes de la nuit, toujours si pénibles et si déprimantes. Pris pendant une attaque de grippe ou une épidémie d'influenza, il donne par la sûreté de son action, 5 fr. 50 le bocal dans toutes les pharmacies. A défaut, écrire à L. RICHELET, de Sedan, 105, rue de Belfort, à Bayonne (Basses-Pyrénées).

ON DEMANDE POUR TOUTE LA FRANCE Jeunes Gens, Hommes et Dames

pour représentation très facile, sans connaissances spéciales, pouvant rapporter de 40 à 50 francs par jour. Ecrire ou s'adresser à M. ROMANET, 10, rue Saint-Etienne, Nevers, 1<sup>er</sup> étage. Si pas sérieux, s'abstenir.

# ELIXIR

## FORTIFIE ET

## FAIT ENGRAISSER

# HUMBERT

ESSAYEZ, comme Mme Ruelle, 183, cours Lafayette, Lyon, l'a essayé pour son fils âgé de 18 ans et qui nous écrit le 24 Janvier de cette année.

Monsieur Humbert,

A la suite de surmenage mon fils était devenu profondément anémique. J'eus recours, sur la recommandation d'un ami à votre merveilleux Elixir Humbert. Dès le premier flacon, il éprouva une amélioration sensible. Au troisième flacon, il avait retrouvé force et santé. Veuillez, etc., etc.

ESSAYEZ, comme ces deux jeunes filles 18 et 22 ans, les deux sœurs, qui nous ont affirmé avoir repris de 7 kilos chacune. Elles étaient anémiques à fond, dégoutées de la vie. Maintenant elles pensent à se marier. ESSAYEZ le Traitement ne revient qu'à 10 cts par jour.

Demandez l'avis de votre pharmacien ou écrivez aux Lab. Humbert, à Maillat (Ain), pour recevoir gratis et franco la nouvelle brochure scientifique sur l'Anémie, la Formation, les Pertes de sang, Suites de couches, Faiblesse générale, Neurasthénie, etc., etc.

En vente : Pharmacie Nouvelle, Pharmacie Reuillon, Pharmacie Petit, etc., etc., et dans les principales Pharmacies de Nevers et de la Région.

Contre

TOUX, RHUMES  
BRONCHITES  
CATARRHE  
EMPHYSÈME  
-- ASTHME --

Prenez

La

## Potion Darbel

Vous serez soulagés et guéris rapidement.

Prix : le flacon : 4 fr. 75  
Toutes Pharmacies

DEPOT : Grande Pharmacie Parisienne  
F. BERNAMONT  
PHARMACIEN  
87, Rue du Commerce, NEVERS

Docks et Entrepôts Liquides  
DU CENTRE DE LA FRANCE  
Importation, Exportation de Vins et Spiritueux  
d'origine française

OFFRE

400 hectol. VIN ROUGE sup<sup>r</sup> Pyrénées-Orientales, 98 fr. l'hecto dép. Perpignan. Petits fûts prêtés 3 mois.  
500 hectol. VIN BLANC extra sup<sup>r</sup> du Centre, 170 fr. l'hecto en réservoir ou plate-forme.  
20 fûts RHUM MARTINIQUE 54°. Départ Bordeaux, 355 fr. l'hecto, logé.

Pour tous renseignements, s'adresser :  
M. GIRARD, Directeur départemental  
2, Rue de la Cité, NEVERS  
Achats de tous fonds de vins en gros et Distillateurs  
Location d'immeuble à ces usages

Diplôme d'honneur Concours agricole Nevers 1922

### MANIOC DE MADAGASCAR COSSETTES ET FARINES

Sans rival pour engraissement rapide  
Élevage, entretien et Bétail

Veaux, Vaches laitières, Porcs, Chevaux, Volailles, etc.  
S'adresser :  
Comp. NOSYBEEUNE D'INDUSTRIES AGRICOLES  
9, rue Pillet-Will, PARIS (9<sup>e</sup>)  
ou Fermier de M. de la Motte-Saint-Pierre,  
VERNUCHE (Nièvre)

### BANQUE NIVERNAISE DE CRÉDIT

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE CRÉDIT  
AU PETIT COMMERCE ET À LA PETITE  
INDUSTRIE

1, Place de l'Hotel-de-Ville, NEVERS

LES MEILLEURES CONDITIONS  
d'Escompte et de Recouvrements

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE



### Entrepôt Agricole

L. BOUZITAT  
LA CHARITÉ (Nièvre)

SCORIES THOMAS AU COG  
par wagons complets  
et au détail

ENGRAIS « NOVO »  
Azote - Acide phosphorique  
Potasse  
PRIX TRÈS AVANTAGEUX

### CIDRES

SIX DEGRÉS DE PREMIÈRE QUALITÉ  
105 fr. la pièce de 225 litres, fûts acheteur, régie comprise.  
112 fr. la pièce de 225 litres, fûts vendeur, régie comprise.  
125 fr. la pièce de 225 litres, fûts perdus, 1<sup>er</sup> choix, régie comprise.  
Le tout gare départ Mignères-Gondreville (Loiret).

### Pailles, Fourrages

en bottes et en balles pressées par wagons complets  
GIBault, à Gondreville-la-Franche  
par Mignères (Loiret) - Téléphone 4

### Fournitures pour Usines

#### APPAREILAGE ÉLECTRIQUE

Câbles, Fils isolants, Moteurs, Moteurs et Dynamos

### COURROIES

en BALATA, COTON, CUIR et POIL de CHAMEAU

#### Garnitures de Presse-Etoupes

en Amiante, Chanvre, Coton et Caoutchouc

### Huiles et Graisses

Pour décolletage Transmissions et Moteurs

#### ORGANES DE TRANSMISSION

Arbres, Bagues, Manchons, Paliers, Poulies bois et fer

### PETIT OUTILLAGE

ALESOIRS, FILIÈRES, FRAISES, TARAUDS, etc.

### J. TROUOX, NEVERS

MAISON PRINCIPALE À PARIS

### ENGRAIS

Maison AUBIJOUX  
Rue de la Tourcelle, NEVERS. Tél. 0-25

Superphosphates minéraux et d'os  
Sels de potasse, Sulfate d'ammoniaque  
Nitrate de soude

ENGRAIS COMPLET pour toutes cultures  
Prix courants sur demande

GLOS D'ÉQUARRISSAGE DE NEVERS

### CYCLES marque "UNION"

réputés les plus solides, depuis... 285 FR.

#### MACHINES À COUDRE

à pédalier, système « Singer »... 400 FR.  
5 et 10 ans de garantie, chez les princip. mécaniciens.

Louis LENOIR, Constructeur  
19, rue Vauban, BORDEAUX



### A tous les Lecteurs

Il est offert, pendant tout le mois seulement  
**LE SUPERBE CADRE**

ci-joint, en bois massif façon noyer ciré  
largeur de baquette 5 cent., grandeurs ex-  
trieures 44x50, encadrant un MAGNIFIQUE  
PORTRAIT de famille 35x42 cent., fine-  
ment retouché et d'une ressemblance par-  
faite.

Tous frais compris  
rendu franco  
Valeur réelle 50 francs

## 22 fr.

Adressez ou apportez vos petites photo-  
graphies à reproduire au SERVICE DES  
PORTRAITS, 10, rue Saint-Etienne (premier  
étage), NEVERS.

NOTA. — Il ne pourra être vendu plus de  
DEUX portraits par famille.

### PERSONNEL

REPRESENTANTS  
avec références sont acceptés  
partout où la Maison n'a pas  
d'Agents, pour vente de l'An-  
salo, de l'Orangeade Terrier,  
et de toutes liqueurs extra.  
Distillerie TERRIER-BOURDIN,  
Cosne.

BUCHERONS  
sont demandés pour billis et  
futaie, 100 hectares gros bois.  
S'adresser GUILLET, garde aux  
Magnes, par Châteauneuf  
(Nièvre).

MENAGE  
de confiance connaissant ser-  
vice cocher faisant ménage, cui-  
sinier, bonne à tout faire. Gé-  
néralité chez M. GOSIN, à  
Tremblay-les-Gousses (S.-et-O.)  
Jointure références. Bons gages.  
2324

UN FORGERON  
S'adresser aux usines de la  
Motte, à Nevers. 2254

BONNE  
sérieuse et capable pour ma-  
son bourgeoise campagne Niè-  
vre. Appointements mensuels  
et suivant capacités. 511.  
S'adresser au bureau du Jour-  
nal. 2550

### DIVERS

La cidrerie de Briare  
informe sa nombreuse clientèle  
qu'elle est actuellement venant  
d'excellent cidre pur jus, à éga-  
lement à sa disposition des  
marcs vieux, nouveaux, chums  
et apéritifs, à des prix modé-  
rés. 4559

### Pépinières Desfosse-Maunay

LA CHARITÉ (Nièvre)

Arbres et Arbustes Fruitières, Forestiers  
D'ORNEMENT

Plants pour Boisements et Clôtures

Catalogue franco sur demande

### CONSTRUCTIONS METALLIQUES

Serrurerie d'Art

E. CORGET & Co, Constructeur  
Place St-Laurent - NEVERS

Grilles et Portes en fer forgé et fer creux  
Devis sur demande - Téléphone 4-74

### CLOTURES EN CIMENT ARMÉ

Pour Parcs, Jardins, Prés, etc.

Pieux Moulurés  
Avec attaches mobiles

J.-B. COUTURIER  
Mouins (Allier)

## Grands Magasins de Nouveautés

# AU PARADIS DES DAMES

Les Lundi, Mardi  
20-21 Février

V<sup>ve</sup> Dutermé & Couzinet  
AVANT INVENTAIRE

Les Lundi, Mardi  
20-21 Février

## Grande Vente Exceptionnelle

Avec rabais de 30 0/0

Sur tous les Articles Confection

Costumes Tailleur pour Dames et Jeunes Filles  
PEIGNOIRS, JUPES ET CORSAGES

51, Rue du Commerce  
NEVERS

6, Rue des Merciers  
NEVERS

VÊTEMENTS

VÊTEMENTS